



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°01

Réunions du bureau Exécutif du : 10 Juillet 2020

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Olivier GONCALVES, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO,

Assistent : MM. Maxime APRUZZESE (CTRA), Jean-Michel DERMARDIROSSIAN, Adelrazak EL KHEMIRI, Eric HERRMANN, et Mohamed TAA

Excusés : MM. Jérôme CASCALES et Nicolas PEZZOLI

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie en présentiel et par voie téléphonique.***

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal des réunions du Bureau Exécutif du 16, 23 et 30.06 (PV 33) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED remercie les membres du Bureau Exécutif qui ont pu se déplacer pour cette première réunion de la saison 2020-2021, ainsi que les membres de la CRA présents.

Le Président Karim ABED renouvelle toutes ses félicitations aux Arbitres Fédéraux promus, Justine CATANIA et Romy FOURNIER en FFE1 ainsi que Mathieu VERNICE en F2.

Cinq candidats au titre de fédéral ont obtenu l'écusson idoine, à savoir, Bilel MERZOUG et SEVA Emmanuel en JAF, Marouane ABBAD EL ANDALOUSSI et Samuel LE TENNIER en FUTSAL et Bastien LERAY en F4, un très bon millésime 2020 pour les couleurs méditerranéennes, un grand bravo à tous Arbitres et formateurs.

Un sixième candidat a été reçu en F4, Steven LLEWELLYN candidat pour la Ligue de Paris rejoignant notre Ligue, félicitations également pour cette réussite.

La CRA souhaite une très bonne préparation estivale avec le CTRA Maxime APRUZZESE pour l'épreuve d'admissibilité de l'examen Fédéral du 11 au 13.09.2020 à Bianca GUIRAN au titre des Féminines, Foed DARRAZ, Clément MORANT et Maxime ZOUAIN au titre de F4, Christopher SPADAFORA au titre d'AF3 et Benjamin AMSILI, Yassine MERZOUG et Florian TAULIER au titre de JAF.

Le Président Karim ABED informe les membres de la CRA que, suite à la décision du Comité de Direction de Ligue, le mandat de membre de Commission Régionale est prolongé jusqu'au 14.11.2020 du fait du renouvellement des instances de la Ligue Méditerranée.

POINTS ABORDÉS

POINT SUR L'EFFECTIF DES ARBITRES DE LIGUE AU 10.07.2020 :

L'effectif des Arbitres de Ligue à ce jour, est de 143 se répartissant par catégories comme suit :

- 30 JAL,
- 6 Féminines,
- 29 Assistants,
- 46 R2,
- 18 R1
- 11 RE
- 3 Futsal spécifique.

En raison de quelques arrêts à l'issue de la saison précédente et du report des examens des candidats Ligue du fait de la crise sanitaire, cet effectif est au plus bas depuis très longtemps et particulièrement chez les jeunes.

34 candidats Jeunes et 9 Séniors passeront leur examen à la date du 23.08.2020 dont 6 Féminines.

SUIVI ADMINISTRATIF DES DOSSIERS MEDICAUX ET QUESTIONNAIRES ARBITRES :

La CRA a fait un point au 10.07 du retour par les Arbitres de leur dossier médical ainsi que des réponses aux deux questionnaires dématérialisés envoyés, d'une part pour leurs renseignements administratifs et sportifs et d'autre part pour leur participation aux tests physiques et au stage de rentrée en date du 23.08.

Le délai porté au 31.07 pour le retour du dossier médical, soit un mois supplémentaire pour effectuer l'examen clinique auprès d'un médecin, sera nécessaire suite aux conditions liées à la crise du COVID-19, environ 60 % des dossiers médicaux ont été validés.

6 Arbitres n'ont pas retourné la fiche de renseignements dématérialisée relative à des éléments personnels et à leur activité d'arbitrage et de désignations.

Pour leur participation au Stage de rentrée, 6 n'ont pas répondu à la date limite fixée par la CRA au 10.07.

La CRA a décidé d'appliquer, pour ces absences de retour de documents indispensables à l'organisation du début de saison, le règlement intérieur dans le cadre de la note administrative, cela fera l'objet d'un examen lors de sa prochaine réunion.

DESIGNATIONS SUR LES MATCHS AMICAUX DE CE DEBUT DE SAISON :

Le Président Karim ABED propose à la CRA de réserver un certain nombre de matchs amicaux à la préparation des Arbitres Fédéraux notamment pour nos 3 représentantes Féminines au centre et en tant qu'assistante qui vont entrer dans le cycle du championnat de D1 Arkéma dans un mois.

Il est important que ces dispositions réussissent du fait du changement de niveau fédéral de FFE2 à FFE1, cela pourra être étendu sur les matchs en N2, N3 et R1.

La CRA doit mettre en place une procédure administrative afin de traiter à la fois pour les matchs amicaux de préparation ou d'entraînement, les demandes de désignations d'Arbitres et les obligations de déclaration de matchs par les clubs de Ligue.

CONSTITUTION DU GROUPE D'OBSERVATEURS ET AFFECTATIONS POUR LA SAISON 2020-2021 :

Sur présentation par le CTRA des groupes d'Arbitres de Ligue par catégories, soit JAL ou Séniors, Centraux ou Assistants et Féminines, Promotionnels ou non et des observateurs associés, la CRA a donné son accord à l'ensemble de l'affectation et des noms des observateurs retenus.

Les observateurs dont la mission n'a pas été renouvelée pour la saison 2020/2021, ont été informés par le responsable.

La CRA transmettra cette liste au Comité de Direction de la Ligue pour validation.

La CRA a convenu pour cette nouvelle saison de rassembler les Observateurs à 2 reprises (hors stages des Arbitres par catégories), le 23.08 au Stage de rentrée des Arbitres pour une réunion d'échanges avec un accent porté plus sur l'administratif (rédaction rapports, communication, protocole.....).

Le deuxième rassemblement axé plus sur la technique, la forme, la date et le lieu reste à organiser.

EXAMEN DES CANDIDATS LIGUE SAISON 2019-2020 :

La CRA après avoir fait un point sur les dossiers des candidats en partie constitués au moment du confinement lié à la crise sanitaire, première date d'examen prévue le 23.03.2020, a décidé de fixer cette nouvelle date au Dimanche 23.08.2020, le même jour que le stage de rentrée des Arbitres.

Cela permettra de pouvoir concentrer sur un même lieu (Stade à GIGNAC) pour les tests physiques les candidats et les Arbitres et ensuite pour leurs tests techniques au siège de la Ligue, permettant de limiter les déplacements des encadrants de CRA et de CDA et aux Arbitres de Ligue de pouvoir assurer le covoiturage de leurs collègues candidats.

Le programme est le suivant :

- 09h00 : Rendez-vous des Candidats au Stade Emile PARAY à GIGNAC
- Déroulement des tests physiques des candidats tels que prévus par le RI
- 12h00 : Repas pris à VITROLLES
- 13h30 : Suite déplacement à la Ligue, déroulement du test Rapport et ensuite questionnaire.
- 15h30 : participation en salle au stage de rentrée des arbitres de Ligue jusqu'à 17h30.

Les effectifs candidats présentés par District sont les suivants :

- ALPES : 5 JAL dont 3 Féminines
- COTE D'AZUR : 10 dont 9 JAL et 1 Sénior
- GRAND VAUCLUSE : 5 dont 3 JAL et 2 Séniors
- PROVENCE : 11 dont 6 JAL et 5 Séniors comprenant 2 Féminines
- VAR : 13 dont 10 JAL avec une Féminine et 2 Séniors

En application du Règlement Intérieur de la CRA, à l'issue des examens du 23.08, les candidats qui auront réussi à la fois les tests physique et technique, seront observés sur le terrain en fonction de leur catégorie.

En raison de la crise sanitaire, le planning des observations étant bouleversé, la CRA a pris les décisions d'organisation suivantes :

- Observations des Jeunes : dès le début des championnats Jeunes le 13.09 jusqu'au 31.10.
Nomination des Candidats retenus après l'épreuve pratique au 01.11.2020.
- Observations des Séniors programmées sur 2 matchs à effectuer entre le 06.09 et le 20.12.
Nomination des Candidats retenus après l'épreuve pratique au 01.01.2021.

La priorité des moyens humains d'observation portera sur la catégorie JAL afin de pouvoir disposer des Jeunes Arbitres pour la couverture des matchs des nouveaux championnats jeunes d'U16 à U19.

L'ensemble de ces dispositions seront transmises aux Présidents de CDA au plus tôt.

STAGE DE RENTREE DES ARBITRES DE LIGUE LE DIMANCHE 23.08.2020 :

Avec l'invitation des Observateurs CRA, des Présidents de CDA et des Arbitres Fédéraux disponibles, la CRA a pris la décision de rassembler tous les Arbitres de Ligue pour ce traditionnel Stage de rentrée le Dimanche 23.08.2020.

Les difficultés liées à la crise sanitaire ont provoqué un retard sur l'organisation globale notamment la date par rapport aux débuts de championnats et par rapport à l'autorisation d'accès aux stades.

Le Président Karim ABED et son Bureau Exécutif ont arrêté le programme suivant :

- Accueil des Arbitres de Ligue et Candidats à 09h00 au Stage de GIGNAC
- Déroulement des tests physiques pour toutes les catégories entre 09h30 et 12h00.
- Repas à 12h00 à VITROLLES
- A partir de 14h00, accueil des Arbitres de Ligue à la Ligue pour une réunion d'informations générales et techniques et de communication ainsi que sur les modifications des lois du jeu pour la saison 2020/2021.
- Fin de ce rassemblement à 17h30.

STAGE DE RENTREE FUTSAL DES ARBITRES DE LIGUE LE DIMANCHE 20.09.2020 :

Le CTRA Maxime APRUZZESE informe la CRA sur la confirmation de date et de réservation pour le stage des Arbitres FUTSAL qui se déroulera sur la période habituelle avant le début des Championnats FUTSAL, soit :

- Le Dimanche 20 Septembre à 08h45 au CREPS de BOULOURIS à St-RAPHAEL.

Arbitres de Ligue FUTSAL, candidats Arbitres de District, Observateurs et Encadrants CRA et ETRA seront mobilisés sur la journée intense de ce stage.

La CRA a demandé aux Présidents de CDA de bien vouloir transmettre les dossiers de candidature de leurs Arbitres.

Un questionnaire Google sera renvoyé par le CTRA pour l'organisation matérielle.

Le planning et l'organisation des autres stages prévus par la CRA pour chaque catégorie d'Arbitres de Ligue sur la saison 2020-2021 seront examinés par la CRA lors d'une prochaine réunion.

MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LA SAISON 2020/2021 :

Noël RIFFAUD aborde les propositions d'ajouts, de modifications ou de précision des articles du Règlement Intérieur de la CRA.

Ont fait l'objet de cette présentation, les points suivants :

- Précision sur la reprise suite arrêt Arbitrage ou année sabbatique
- Dossier médical candidats Arbitres de Ligue
- Date de fin du premier cycle de formation des Arbitres promotionnels FFF
- Obligation de délai de rapport et de stage pour les observateurs
- Renvoi du rapport d'Arbitrage sous 48h00
- Tests physiques des Arbitres Assistants
- Mise à jour des catégories d'Arbitres et du nombre d'observations
- Ajout à la Note CRA de points BONUS et de points de décotes

La rédaction définitive des modifications et du Règlement Intérieur sera présentée lors de la prochaine réunion du Bureau Exécutif de la CRA.

QUESTIONS DIVERSES :

Sur les différents traitements d'information, il convient de rédiger une gestion administrative pour les différents intervenants de la CRA et notamment sur les observations, les désignations et les changements, les indisponibilités et le suivi de l'ensemble des règles incluses à la NOTE CRA.

Le protocole communication CRA/Arbitres sera mis à jour tout comme celui avec les observateurs.

Sont reportés à la prochaine réunion, le fonctionnement du pôle promotionnel, la présentation de la nouvelle formation Initiale, la composition de l'ETRA et les moyens d'action à mettre en place pour suivre les objectifs de la DTA vis-à-vis du recrutement et de fidélisation des Arbitres.

CORRESPONDANCES

DE LA MAIRIE DE GIGNAC-LA-NERTHE :

Mail du 02.07 nous informant de leur accord pour l'utilisation des 2 terrains Stade Emile PARAY le Dimanche 23.08 de 08h00 à 12h00 dans le cadre des tests physiques, mise à disposition devant se dérouler dans le respect des consignes de la FFF et du protocole à cette date.

Lu et pris note, la CRA remercie le service des Sports et la Ville de GIGNAC pour l'utilisation de leurs installations.

DE LA DTA :

Mail du 10.07 informant les Arbitres que toute obtention ou tout renouvellement de licence sont subordonnés à la délivrance d'un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive et notamment pour l'examen clinique en raison de la crise sanitaire. Des dispositions sanitaires obligatoires sont mises en place pour les stages et rassemblements.

Mail du 08.07 relatif à la transmission du bilan de la saison 2019-2020 au niveau de la FFF et détaillé par Ligue et District sur le plan des moyens humains pour la formation des Arbitres, leur recrutement et leur fidélisation ainsi que sur l'évolution des effectifs. Sont également présentés et déclinés sur les mêmes actions, les objectifs fixés pour la saison 2020-2021.

DES CDA:

PROVENCE :

Mail du 09/07 relatif à la question posée par la CRA quant à la possibilité de pouvoir organiser l'examen en date du 23/08 lors du stage de rentrée des Arbitres, l'accord positif quasi unanime des candidats a été enregistré par la CDA.

Lu et pris note, la CRA remercie le président de la CDA pour le retour rapide sur cette information.

GRAND-VAUCLUSE :

Mail du 09/07 relatif à la question posée par la CRA quant à la possibilité de pouvoir organiser l'examen en date du 23/08 lors du stage de rentrée des Arbitres, l'accord positif de tous les candidats a été enregistré par la CDA.

Lu et pris note, la CRA remercie le président de la CDA pour le retour rapide sur cette information.

COTE D'AZUR :

Mail du 09/07 relatif à la question posée par la CRA quant à la possibilité de pouvoir organiser l'examen en date du 23/08 lors du stage de rentrée des Arbitres, l'accord positif quasi unanime des candidats a été enregistré par la CDA.

Lu et pris note, la CRA remercie le président de la CDA pour le retour rapide sur cette information.

CDA ALPES :

Appel téléphonique du 10/07 relatif à la question posée par la CRA quant à la possibilité de pouvoir organiser l'examen en date du 23/08 lors du stage de rentrée des Arbitres, l'accord positif de tous les candidats a été enregistré par la CDA.

Lu et pris note, la CRA remercie le président de la CDA pour le retour rapide sur cette information.

VAR :

Mail du 08/07 relatif à l'envoi de la liste des candidats retenus pour l'examen d'Arbitre de Ligue avec la note obtenue au probatoire programmé par ce District, les dossiers administratifs étant envoyés par courrier.

Lu et pris note, la CRA remercie le président de la CDA pour l'envoi de ces documents et précise pour l'avenir que la transmission de fichiers PDF par Arbitre est à utiliser.

DES CLUBS :

CLUB DU PAYS D'AIX F.C. :

Mail du 10.07 relatif à la demande d'autorisation de pouvoir disposer d'Arbitres de Ligue ou FFF dans le cadre du match amical de préparation entre l'AS MONACO F.C. contre NIMES O., clubs de niveau N2 le 07.08 au Stade Carcassonne à Aix, l'horaire n'étant pas encore fixé.

Lu et pris note, la CRA remercie le club pour cette démarche et transmet donne son accord.

A.S. CANNES :

Mail du 29.06 relatif au questionnement du référent en arbitrage de ce club quant aux dispositions à prendre pour les désignations des matchs amicaux.

Lu et pris note, la CRA apportera une réponse aux différentes rubriques indiquées.

DES OBSERVATEURS :

- **BOUREAU Patrice :** mail du 10.07 nous informant de son impossibilité d'assurer la mission d'observateur pour la saison 2020-2021 du fait de son activité professionnelle.

Lu et pris note, la CRA, tout en le remerciant pour ses missions passées, lui précise qu'il sera le bienvenu pour les saisons futures et lui souhaite réussite sur la partie professionnelle.

- **TESTA Patrice :** mail du 07.07 relatif aux problématiques liées aux indisponibilités des Arbitres.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

DES ARBITRES :

Courrier : Autres demandes

- LLEWELLYN Steven : mail du 03.07 confirmant la transmission par courrier de son dossier par la Ligue de PARIS.
Lu et pris note, la CRA le remercie et le tiendra informé quant à sa réception.
- ABDELGHEFFAR Amar : mail du 06.07 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'Arbitre RE avec DJIANE Jullien Arbitre Assistant AR1 sur la saison 2020/2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion et lui rappelle que ce type de mail doit être transmis à la CRA et non au CTRA.
- SILVESTRE Alexandre : mail du 06.07 relatif à sa demande afin de connaître la date du déroulement des tests physiques post-stage de rentrée du fait de son indisponibilité le 23.08.
Lu et pris note, la CRA n'est pas en mesure de fixer cette date, le RI prévoit un délai n'excédant pas le 31.10.
- SAVADOGO Sékou : mail du 08.07 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MOSETTICH Théo : mail du 10.07 relatif à sa demande quant à la réception par la Ligue de son dossier médical et demande de licence.
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère ce mail au service compétitions.
- PENCREACH Loan : mail du 10.07 relatif à la communication de ces rapports d'observation de son ancienne Ligue et à l'information récente liée à son cursus universitaire l'amenant à effectuer un stage de 6 mois à l'étranger entraînant son indisponibilité du 01.01.2021 au 21.05.2021.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour les documents et en tiendra compte pour les désignations.
- CHAZAL Stéphanie : mail du 10.07 relatif à sa demande dans le cadre du stage de rentrée de pouvoir s'absenter l'après-midi du 23.08 en raison de son départ en vacances.
Lu et pris note, la CRA la remercie et lui précise qu'il serait préférable de décaler son départ.

Indisponibilités médicales

- GUIMONNEAU Clément : mail du 02.07 relatif à l'envoi du certificat médical lié à une hospitalisation pour la période du 21.08 au 28.08 décalée en raison de la crise sanitaire justifiant ainsi l'indisponibilité saisie sur MyFFF.
Lu et pris note, la CRA le remercie et retient son absence au stage de rentrée signifiant sa participation à une séance de rattrapage pour les tests physiques avant le 31.10.

Indisponibilité autres :

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue devra être transmis à partir de son adresse mail Ligue : [\[numéro_licence@lmedfoot.fr\]](mailto:numéro_licence@lmedfoot.fr) à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail en fichier PDF à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDE.S CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 07.07 : mails de rappel envoyés à tous les Arbitres de Ligue n'ayant pas répondu pour l'établissement de la fiche de renseignements et leur participation au stage de rentrée de la saison 2020/2021 (lien Google Forms) avec réponse obligatoire pour le 10.07 avant 12h00.
- Le 10.07 : mail envoyé à tous les Arbitres Assistants relatifs à un programme de préparation dans le cadre des tests physiques prévus au stage de rentrée suite à la nouvelle configuration validée par la CRA.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 10.07.2020

Sont toujours en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- GUIMONNEAU Clément : du 21.08 au 28.08.2020

POINT SUR INDISPONIBILITES

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF et valables pour la prochaine saison à compter du 01.07.2020.

La réactualisation des jours non disponibles sur le plan des désignations inscrits par les Arbitres sur la fiche de renseignements est en cours et sera transmis au pôle Désignations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette première réunion à la Ligue ouverte à partir de 18h00 et prononce la fin de séance à 23h00.

Prochaine réunion de CRA Le 04 Août 2020

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD